

Diversification fourragère et autonomie alimentaire en élevage laitier sur le plateau du Barrois

D. Coueffe, V. Dechaux

EARL DECHAUX, 26 Grande Rue, 52130 FAYS – earldechaux52@orange.fr

Résumé

L'exploitation de l'EARL DECHAUX est située dans le département de la Haute Marne sur le plateau du Barrois sur des sols argilo-calcaires peu profonds. Cette exploitation laitière familiale est conduite par 2 frères associés transmises de père en fils depuis 3 générations. Les forces de l'exploitation reposent sur la maîtrise de l'ensemble charges. Leur principal atout est l'autonomie alimentaire. Cette dernière est obtenue efficacement selon différents leviers avec une grande diversité de fourrages : optimisation des périodes de pâturages, sécurisation des stocks fourrages par la fauche, et réduction des consommations de fourrages. Les cultures telles que méteil, dérobées, prairies temporaires, mélanges multi-espèces permettent de consolider le bilan fourrager.

Tous ces choix stratégiques permettent aux exploitants d'affronter plus sereinement les aléas climatiques et en particulier les longues périodes de sécheresse.

Le lait ainsi produit est vendu en AOP Brie de Meaux par un troupeau de vaches en croisement 3 voies. L'atelier laitier est conduit de manière intensive puisqu'il permet de produire 495000 litres de lait sur 77 ha de SFP et 20 ha de céréales en partie autoconsommées.

Introduction

Benoît et Vincent ont repris l'exploitation familiale respectivement en 2008 et 2013 avec la volonté de se dégager du revenu supplémentaire en développant l'atelier laitier plutôt que de miser sur l'agrandissement.

La ferme exploite 97 ha de SAU dont 20 ha de céréales conduits en semis direct et 77 ha de surfaces fourragères. Les semis de maïs et d'herbe se font quant à eux en Technique Culturelle Simplifiée,

La force de l'exploitation repose sur l'intensification et la diversification du système fourrager alternant production au printemps et à l'automne et une valorisation en pâturage ou en fauche pour les prairies et les méteils.

Les charges de structures sont également bien gérées en limitant les investissements individuels (CUMA) et en entretenant le matériel pour le faire durer. Les bâtiments d'élevage datent de 1975 pour la stabulation et la salle de traite et de 2003 pour le bâtiment des génisses avec une mise aux normes en 2008.

1. L'utilisation des surfaces majoritairement en herbe

L'exploitation est axée en totalité sur la production laitière. La répartition de l'assolement (ci-dessous) montre que la SAU est composée d'une très grande partie d'herbe dont la moitié en prairie temporaire. Les surfaces en céréales sont stockées et en partie autoconsommées par le troupeau laitier, c'est 8 à 10 ha selon les années qui constituent 65 % des concentrés utilisés dans la ration du troupeau.

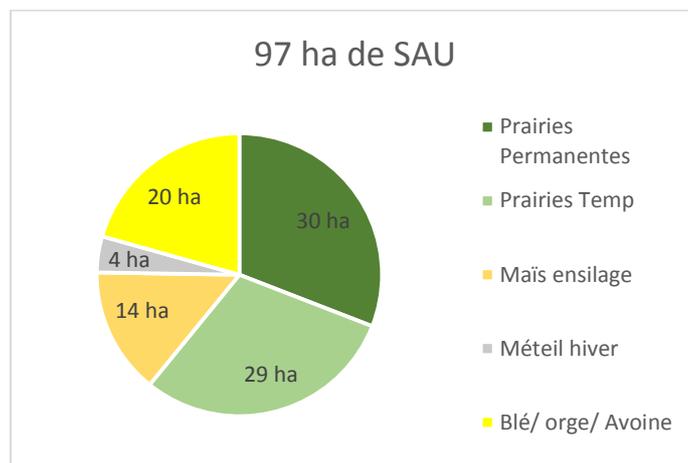


Figure 1 : Répartition de l'utilisation de la SAU

Les prairies permanentes sont situées dans des zones où l'implantation d'autres cultures serait peu rentable ou compromise selon les années.

Pour les autres surfaces enherbées, leur choix et leur conduite permettent de sécuriser le système fourrager de l'exploitation :

Choix spécifique de la flore des prairies

Toutes les prairies implantées sont multi-espèces et multi-variétés, ce qui permet de limiter le risque climatique à l'implantation. Les éleveurs choisissent des mélanges suisses (semence OH) spécifiques selon la destination des fourrages, fauche ou pâturage, et selon le type de sol.

Tableau 1 : Exemples de mélanges

Espèces	Utilisation en fauche	Utilisation en pâture
Dactyle précoce	15,7 %	15 %
Fétuques rouge et élevée		8 %
Pâturin des Prés		20 %
RGA demi-précoce		17 %
RGA Tardif		17 %
2 variétés de Très blanc		12%
Fétuque des près	31,4 %	
Fléole	7,9 %	10%
Luzerne inoculée	40 %	
Trèfle violet	5 %	1 %
TOTAL MELANGE	38 kg /ha	35 kg /ha

Pour les pâtures de fauche, le choix se tourne vers des espèces plus résistantes au sec mais aussi plus faciles à sécher pour une récolte en foin. Ces prairies réalisent en moyenne plus de 10 t MS/ ha/par an malgré les années de canicules.

Pour les prairies réservées à la pâture, l'orientation se fait sur des mélanges favorisant une productivité maximum au printemps (plus souvent pluvieux) avec des épiaisons tardives et une faible remontaison.

En 2018, dans le but d'offrir aux vaches laitières des plantes à tanins pour réduire le parasitisme, ils y ont ajouté 0,5 kg de Plantain et 0,5 kg Chicorée. Puis en 2019, le mélange s'est encore complété de 0,5 kg de luzerne et 0,5 kg de Sainfoin, plantes résistantes à la sécheresse.

Une fertilisation de 60-80 u/ha d'azote soufrée sous forme d'urée est réalisée à partir des 200 °C base 1er janvier. Un apport de fumier de 15 t/ha tous les 3 – 4 ans est réalisé ainsi que 25 t/ha avant le semi.

Maximiser le pâturage lors de la pousse d'herbe au printemps.

Les vaches traites sont conduites en pâturage tournant dynamique (17 ares/vache traite). Chaque parcelle de 1,3 à 2 ha est redécoupée au fil matin et soir lors de la pousse rapide de printemps. Le pâturage commence dès que les parcelles sont portantes (mi-mars - début avril) en maintenant un complément de fourrage. Le retour sur les parcelles se fait au bout de 21 jours. Les mesures hebdomadaires de hauteur d'herbe permettent de connaître les stocks disponibles sur pied et de faucher le surplus afin de conserver une herbe pâturée toujours appétente. En cas de printemps très pluvieux, le silo de maïs est fermé. En été, la complémentation à l'auge est nécessaire et gérée selon les fourrages stockés disponibles : 4 kg MS maïs et 1 kg foin. Généralement, les pluies de fin d'été permettent un pâturage rapide qui se termine mi-octobre car les sols argileux deviennent trop humides et le risque de pénaliser la campagne suivante est important.

L'organisation du pâturage des génisses se gère sur les mêmes bases, un chargement important au printemps puis un agrandissement sur des surfaces récoltées en enrubannage en 1ère coupe au printemps. La répartition des vélages des génisses est adaptée à cette organisation, le pic se situe sortie hiver – début printemps pour ensuite s'étaler sur le reste de la campagne.

2. Des méteils pour sécuriser le bilan fourrager

Sur ces sols superficiels la sécurité fourragère ne peut se baser uniquement que sur l'ensilage de maïs, le rendement peut varier de 14 TMS en 2017 à 5 TMS par ha en 2019 ! Ces dernières années difficiles, les éleveurs diminuent peu à peu leur surface en maïs devenue trop aléatoire et onéreuse au profit d'une plus grande diversité de fourrages.

L'implantation de couverts d'été, systématiquement après les céréales contribue à améliorer le bilan fourrager et amoindrir la pénurie d'herbe durant les étés secs. Avant l'implantation du couvert, 25-30 t/ha de fumier sont apportées ce qui limite le tassement des sols lors de cette période (juillet-août) pour la culture suivante qui est généralement un maïs. Les surfaces de méteil (entre 5 et 20 ha) sont pâturées lorsqu'elles sont implantées à proximité des bâtiments des vaches laitières. Les parcelles plus éloignées sont récoltées en enrubannage. Le coût total de semences du mélange revient à 70 €/ha. (cf. composition ci-dessous). Les rendements sont assez aléatoires sur les 3 dernières années allant de 1,3 t MS/ha au lieu de 3,8 t MS en moyenne selon la pluviométrie sur cette période. Certaines espèces dans ces mélanges permettent le travail naturel du sol.

Des méteils d'hiver sont mis en place à l'automne en semis direct et récoltés en mai en enrubannage avant l'implantation du maïs. Selon l'année, les parcelles et le stade de récolte le rendement peut varier de 4 à 7 t MS. L'objectif est de récolter des fourrages équilibrés en azote et en énergie.

Tableau 2 : Exemples de mélanges 2019

ESPECES	Méteil Eté	Méteil Hiver
Avoine noire et blanche	43 %	5,5 %
Féverole	24,7%	39 %
Pois	24,7 %	22,2 %
Vesce	3,7 %	11,1 %
Seigle		5,5 %
Sarrasin	3,2 %	
Triticale		16,7 %
Radis	0,7 %	
TOTAL	162 kg / ha	180 kg / ha

Les autres clefs de l'adaptation du système face au réchauffement climatique

Parmi les stratégies développées pour faire face au réchauffement climatique, les éleveurs ont la volonté de réduire les besoins énergétiques des animaux et leur consommation de fourrage.

Le croisement 3 voies en vue d'augmenter l'efficacité alimentaire : Depuis 2006, le croisement type Procross (Prim Holstein X Montbéliard X Rouge Suédois) a été mis en place sur 70 % du troupeau. L'intérêt, entre autres, est d'augmenter la longévité des animaux afin de réduire le taux de renouvellement et donc de diminuer les effectifs improductifs, en particulier les génisses qui sont consommateurs de ressources. L'amélioration de la fertilité de ces animaux permet également de réduire les jours improductifs.

En parallèle, les dernières études américaines sur le ProCross (Essais Californiens menés par le professeur Les Hans) démontrent une augmentation de l'efficacité alimentaire de 8 %, ce qui représente 30t MS de fourrages économisés sur l'exploitation. Le croisement permet également d'obtenir des animaux avec des meilleurs membres pouvant se déplacer pour pâturer.

L'âge au vêlage est de 27 mois ce qui réduit encore la durée improductive des génisses d'élevage. Elles vêlent principalement au printemps afin de se caler sur les apports d'herbe de qualité permise à cette période.

3. Un système fourrager sécurisé tout en privilégiant une production laitière intensive

Toutes ces pratiques basées sur la diversité fourragère assurent une sécurité pour l'alimentation du troupeau et la production de la totalité de la référence laitière.

Ce système mis en place est très productif, avec 6552 l lait/ha de SF, la productivité est supérieure de plus de 1000 l/ha de lait vendu par rapport à la moyenne des exploitations « lait spécialisé » du réseau d'élevage bovins lait du Grand Est.

La production des fourrages, de qualité et très diversifiée se traduit par une conduite alimentaire économique permettant ainsi une excellente maîtrise des concentrés pour la production laitière : 125 gr concentré/litre soit 33€/1000 l de lait produit.

Plus globalement, les contraintes qu'imposent les évolutions climatiques sur cette exploitation génèrent des opportunités d'amélioration technico-économiques. Ainsi les principaux résultats économiques que dégage ce type de conduite d'élevage sont meilleurs que la moyenne des systèmes de production « lait spécialisé » du réseau d'élevage bovins lait de l'Est.

Tableau 3 : Résultats comparés de la campagne 2018

Résultats campagne 2018		Earl Dechaux	Moyenne systèmes « lait spécialisé »
Unité Main d'Œuvre	UMO	2,0	2,6
Prod Brut Exploit.	€/ha SAU	2 685	2576
Ch Opérationnelles	en % du PB	25,9	31,4
Excédent brut exploit.	en % du PB	39,4%	39,4
Annuité LMT	en % du PB	11,6%	11,9
Revenu Disponible	en €/UMO exploit.	33 571 €/UMO	31 941 €/UMO

La conduite de ce système d'élevage laitier permet d'obtenir un prix de revient de 351 € / 1000 l alors que la valorisation en Brie de Meaux atteint 400 €/ 1000 l en 2019.

Conclusions

Tous ces résultats techniques et économiques valident les choix réalisés par les 2 frères à leur installation, à savoir, améliorer les performances de l'existant pour dégager 2 revenus « corrects » plutôt que de chercher à s'agrandir. Les orientations techniques, l'optimisation du pâturage, le non labour et la diversité des cultures, l'orientation vers le croisement 3 voies, permettent de faire face aux aléas climatiques de plus en plus fréquents. Récolter des fourrages un peu tout au long de l'année semble relever de la devise du bon paysan : ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier !

Les éleveurs ont encore d'autres projets pour augmenter la performance de leur système face aux évolutions climatiques : l'agroforesterie dans les parcelles accessibles aux vaches laitières, semis d'herbe sous couvert de cultures et installations de ventilateurs dans le bâtiment.

Toutes ces orientations sont en cohérence avec les nouveaux enjeux sociétaux qui voient le jour en matière réduction des impacts environnementaux, d'adaptation au changement climatique et de bien-être animal.